

Syllabus

CRI3360A – Atelier de rétroaction de stage – bloc (3 crédits) hiver 2024

Les vendredis du 12 janvier 2024 au 19 avril 2024, de 8h30 à 11h30

Avis : ce plan de cours a trait au cours CRI-3360 (3 crédits), ainsi qu'au rapport de stage CRI-3260 (9 crédits)

Baccalauréat en criminologie, profil analyse

Marie-Eve Desjardins, criminologue M.Sc. et chargée de cours
marie-eve.desjardins.4@umontreal.ca

Objectifs du cours

Ce cours vise à fournir à l'étudiant l'opportunité d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en criminologie. Plus spécifiquement, il vise à :

- Amener les étudiants à faire des liens entre les connaissances théoriques acquises lors de leur formation et la réalisation concrète d'une recherche empirique particulière.
- Permettre à tous les étudiants de prendre connaissance et de tirer profit des expériences faites par les autres dans leurs milieux respectifs, par le biais de présentations rétroactives en classe.
- Fournir aux étudiants l'occasion d'améliorer leurs aptitudes à mener une recherche à terme à brève échéance.
- Fournir aux étudiants l'occasion d'appliquer et d'enrichir leur bagage théorique et méthodologique, ainsi que de découvrir le fonctionnement d'un milieu professionnel particulier.
- Apprendre aux étudiants à travailler en collaboration avec différents acteurs (le

superviseur, les autres employés du milieu de stage, les professeurs, etc.) en respectant une éthique de travail et en portant un regard critique sur leurs actions et leurs décisions.

Objectifs spécifiques

- Rendre compte, à différents moments de la session, par oral et par écrit de l'avancement de ses activités de recherche et des difficultés rencontrées.
- Consulter individuellement la chargée de cours, à deux reprises au moins, afin de faire le point sur l'avancement du stage et d'éclaircir des questions entourant la rédaction du rapport de stage.
- Faire, par oral, une présentation des résultats de la recherche afin de recueillir des critiques et susciter un débat utile à la rédaction du rapport de recherche.
- Rédiger un rapport de stage pour rendre compte des résultats de recherche en intégrant les commentaires des autres étudiants du cours, du superviseur et de la chargée de cours.
- Rédiger un bref rapport d'activités qui fera état des avantages et des inconvénients du milieu de stage ainsi que de l'atteinte des objectifs professionnels et personnels.

Approches pédagogiques

Les rencontres de l'atelier de rétroaction de stage ont pour but d'amener le groupe à faire une mise en commun de ses connaissances, ses expériences et ses réflexions sur différents sujets concernant les stages en milieu professionnel et de recherche. Certains exercices seront proposés afin de soulever divers points pouvant être pertinents face à l'élaboration et à la rédaction du rapport final de stage.

La formule privilégiée consiste en un échange entre les étudiants et la chargée de cours à partir des expériences vécues dans le milieu de stage. L'étudiant est considéré comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier ; la chargée de cours a pour rôle de faciliter l'exploration des sujets de discussion.

À deux reprises pendant la session, des consultations obligatoires de 30 minutes sont prévues avec la chargée de cours. L'étudiant a la responsabilité de préparer les questions et les sujets qui y seront abordés.

Votre présence assidue et votre ponctualité sont de rigueur.

Matériel requis

Toute la documentation relative au cours sera disponible sur StudiUm

Calendrier et planification pédagogique

Date	Activité pédagogique	Lectures
Cours 1 : 12 janvier 2014	Travail individuel – PAS DE COURS	
Cours 2 : 19 janvier	-Suite des exposés oraux de la session passée -Présentation et adoption du plan de cours et planification de la session - Présentation des divers milieux de stage et discussion autour des premiers jours de stage	
Cours 3 : 26 janvier	-Suite des exposés oraux de la session passée	
Cours 4 : 2 février	Travail individuel	
Cours 5 : 9 février	Consultations individuelles obligatoires sur Zoom	
Cours 6 : 16 février	Travail individuel	
Cours 7 : 23 février	Travail individuel	
Semaine de lecture : 1^{er} mars	Il n'y a pas de cours, mais vous poursuivez vos stages cette semaine	

Cours 9: 8 mars	<p>-La rédaction des sections de l'analyse des résultats, de la discussion et de la conclusion : consignes et conseils pour terminer en beauté</p> <p>-Exercice en classe de critique d'une section du travail d'un collègue</p> <p>Remise avant 16h sur Studium : -Structure d'analyse et résultats préliminaires (25%)</p>	
Cours 10 : 15 mars	Travail individuel	
Cours 11 : 22 mars	Consultations individuelles obligatoires sur Zoom	
Cours 12 : 29 mars	FÉRIÉ PAS DE COURS	
Cours 13: 5 avril	Travail individuel	
Cours 14 : 12 avril	<p>Présentations orales des projets de recherche (35 % de CRI-3360A)</p> <p><i>La participation active des étudiants est requise</i></p>	

Cours 15 : 19 avril	Présentations orales des projets de recherche (35 % de CRI-3360A) <i>La participation active des étudiants est requise</i> Remise avant 16h: -Rapport d'activités (30 % de CRI-3360A) Remise avant MINUIT -Rapport de stage final (75 % de CRI-3260)	

Modalités d'évaluation des apprentissages

Présentation des travaux

Veillez noter que tous les travaux doivent être soumis en format électronique (fichier .doc ou .docx) sur StudiUM. Chaque travail doit être accompagné d'une page titre et rédigé en police Times New Roman 12 points et à interligne 1,5.

A) L'évaluation de l'atelier (3 crédits ; CRI-3360A)

- Structure d'analyse et résultats préliminaires (25 %) : remise le 8 mars 2024 avant 16h (10 pages maximum)
- Présentation orale des résultats du projet de recherche (35 %) : 12 et 19 avril 2024
- Rapport d'activités (30 %) : remise le 19 avril 2024 avant 16h
- Participation en classe et questions posées lors des exposés oraux (10%)

Précisions sur les évaluations de l'atelier :

• Structure d'analyse et résultats préliminaires (25 %)

Comme il en a été question pour la recension des écrits et la problématique ainsi que pour la méthodologie préliminaire lors du cours de préparation de stage (CRI-2250A), chaque étudiant devra remettre une version préliminaire de sa structure d'analyse ainsi que de ses résultats au plus tard le **8 mars 2024 (avant 16h)** sur StudiUM.

Cette version préliminaire de la stratégie d'analyse et des résultats permettra à la chargée de cours de s'assurer du bon déroulement des projets de recherche et de la bonne progression de ceux-ci. Également, la chargée de cours pourra offrir des suggestions pour la suite du projet. Il n'est pas question ici de remettre le chapitre complet des résultats, mais plutôt un maximum de 10 pages qui démontrent la structure de l'analyse, la logique des résultats et les grandes idées de discussion, s'il y a lieu. À ce stade, l'étudiant pourra expliquer ses analyses sous forme de plan. Par contre, plus les résultats seront avancés, plus l'étudiant pourra bénéficier de commentaires pour son devis final.

• Présentations orales des résultats du projet de recherche (35 %)

Les présentations orales auront lieu les 12 avril et 19 avril 2024. Chaque étudiant disposera d'environ 15 minutes pour présenter ses résultats ; une période de discussion et de questions d'environ 5 minutes est incluse.

Plus de détails seront donnés au courant de la session sur le déroulement de ces cours.

Un des buts de cette présentation est de permettre à l'étudiant de recevoir des commentaires afin d'apporter les derniers correctifs qui s'imposent avant de déposer son rapport final. Un autre objectif de cet exercice est d'encourager l'étudiant à développer ses capacités à transmettre clairement sa pensée et ses résultats de recherche en s'aidant d'un PowerPoint.

Les critères d'évaluation reposeront notamment sur la structure de la présentation, sur son rythme, sur sa précision, sur sa sélection des résultats présentés ainsi que sur la qualité et la pertinence du support visuel.

- **Rapport d'activités (30 %)**

La rédaction de ce rapport d'activités a pour objectif de permettre à l'étudiant de faire le point sur le déroulement de son stage. Ce rapport permet aussi à la chargée de cours de se faire une idée de la nature de l'encadrement du stagiaire et d'apprécier les conditions dans lesquelles le stage s'est déroulé. Puisque les stagiaires seront confrontés à des difficultés de natures différentes et d'ampleurs variables, il importe d'inclure dans ces rapports les éléments significatifs et caractéristiques du stage. La chargée de cours prendra en considération ces éléments lors de l'évaluation du rapport de recherche.

Ce rapport doit mettre en évidence les avantages et les inconvénients du milieu de stage. Il doit aussi faire état du degré d'atteinte des objectifs que l'étudiant s'était fixés lors de la préparation de stage. Ce rapport est à remettre en même temps que le rapport de recherche, sur StudiUM, le **19 avril 2024 avant 16h**.

- **Participation (10%)**

Un 10% est alloué aux étudiants qui seront présents aux cours et participeront activement à la période de question durant les exposés oraux.

B) L'évaluation du stage (9 crédits ; CRI-3260)

- Évaluation du superviseur de stage à la **mi-stage** : 10 % (aucune remise — la chargée de cours s'occupera de récolter ces évaluations auprès des superviseurs).

- Évaluation du superviseur de stage à la **fin du stage** : 15 % (aucune remise — la chargée de cours s'occupera de récolter ces évaluations auprès des superviseurs).

- Le rapport de stage (évalué par les chargées de cours ; 75 %) : remise le **19 avril 2024** avant 16h (50 pages maximum)

Précisions sur les évaluations du stage :

- **Évaluations du superviseur de stage (10 % à la mi-stage et 15 % à la fin du stage, pour un total de 25 %)**

La chargée de cours contactera les superviseurs de stage pour recueillir leurs évaluations : à la mi-session et à la fin de session. Les grilles d'évaluation détaillées pourront être consultées par l'étudiant.

• **Le rapport de stage (75 %)**

Répartition des points du rapport de stage (distribués sur 100 %) :

- Introduction : 5 %
- Recension des écrits : 15 %
- Problématique : 10 %
- Méthodologie : 25 %
- Analyse et interprétation des résultats : 30 %
- Discussion et conclusion : 15 %

Le rapport doit avoir au maximum 50 pages (interligne 1,5), excluant la liste de références, les tableaux et les annexes. Les pages excédentaires ne seront pas lues. Il doit être remis sur StudiUM au plus tard le **19 avril 2024 avant MINUIT**. Assurez-vous de donner un titre à votre projet.

Rappel de la politique sur les retards dans la remise des travaux :

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % pour le premier jour et de 5 % pour chacun des 4 jours suivants. Le retard global ne peut outrepasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres.

Présence dans le milieu de stage :

La présence dans le milieu de stage (en personne ou par télétravail) est obligatoire quatre jours par semaine, incluant la semaine de lecture, pour un total de 60 jours. Le stagiaire doit respecter l'horaire établi par le milieu de stage et défini dans le contrat pédagogique. Le stagiaire prend les congés déterminés par le milieu dans lequel il effectue son stage et non pas les congés prévus par le calendrier universitaire.

Critères d'évaluation de la participation (10%)

	Indicateurs
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: <ul style="list-style-type: none">• soulève des questions pertinentes;

-
- émet des opinions;
 - soumet des hypothèses;
- Partage des connaissances et d'expériences.

Attitude

Démontre du respect envers les autres participants.
Démontre de la tolérance aux différences.
Respecte la confidentialité.
Manifeste une préoccupation éthique.
Manifeste de l'autocritique.

Écoute

Manifeste une écoute active des autres participants.

Interaction

Questionne.
Reçoit les critiques et y réagit positivement.
Mets en commun les idées.
Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.

<p>Règles pour les évaluations</p>

<p>Retard dans la remise des travaux</p>	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Délai_remise_travail disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : cri-secr@fep.umontreal.ca</p>
<p>Normes de présentation des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7^e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
<p>Consignes pour le dépôt des travaux</p>	<p>Sur StudiUM</p>
<p>Qualité de la langue</p>	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
<p>Communication des résultats</p>	<p>Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.</p>

Barème de notation

Échelle de conversion de l'École de criminologie :

Points (note en %)	Lettr e	Point s	Application concrète	Qualificatifs
89,5 - 100	A+	4,3	Objectifs dépassés Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe	Excellent
84,5 - 89,4	A	4,0	Objectifs tout à fait atteints Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	
79,5 - 84,4	A-	3,7		
76,5 - 79,4	B+	3,3	Objectifs généralement atteints Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	Très bon
72,5 - 76,4	B	3,0		
69,5 - 72,4	B-	2,7		
64,5 - 69,4	C+	2,3	Objectifs partiellement atteints	

59,5 – 64,4	C	2,0*	Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	Bon
56,5 – 59,4	C-	1,7	Objectifs atteints de façon minimale Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	Passable
53,5 – 56,4	D+	1,3		
49,5 – 53,4	D**	1,0		
34,5 – 49,4	E	0,5	Objectifs généralement non atteints Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration.	Faible – échec
0 – 34,4	F	0,0	Objectifs pas du tout atteints Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices	Nul – échec
	(S)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Succès
	(E)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Échec

* moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme
** note de passage dans un cours
L'étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1^{ère} colonne) est assuré d'obtenir la note indiquée à la 2^e colonne sur son relevé final

Références bibliographiques

Travail de recherche :

Bell, J. (2014). *Doing Your Research Project: A guide for first-time researchers*. McGraw-Hill Education. **(Disponible en ligne via les bibliothèques de l'UdeM)**

Docherty, M. et Smith, R. (1999). The case for structuring the discussion of scientific papers. *British Medical Journal*, 318, 1224–1225. **(Disponible en ligne — la connexion au proxy est nécessaire)**

Eszter, H. (2009). *Research confidential: solutions to problems most social scientists pretend they never have*. Ann Harbor: University of Michigan Press.

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y. et Lussier, Y. (2002). Normes de présentation d'un travail de recherche. Trois-Rivières : Les Éditions SMG.

Raff, J. (2015.). *How to read and understand a scientific article*. Repéré à <https://aomtinfo.org/wp-content/uploads/2015/03/How-to-read-and-understand-a-scientificarticle-2.pdf>

Méthodes qualitatives :

Arborio, A.- M. et Fournier, P. (2005). *L'enquête et ses méthodes : L'observation directe* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.

Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif: théorie et pratique*. Presses de l'Université du Québec.

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.

Friesen, B. K. (2010). *Designing and conducting your first interview project*. San Francisco : Jossey-Bass.

Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. University of Ottawa Press. **(Disponible en ligne via les**

bibliothèques de l'UdeM)

Guillemette, F. (2005). L'approche de la *Grounded Theory* ; pour innover ? *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50. **(Disponible en ligne — la connexion au proxy est nécessaire)**

Matthew, B., Miles, A. et Huberman, M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2e Éd.). Thousand Oaks: Sage Publications.

Mucchelli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines & sociales* (3e Éd.). Paris : Armand Colin.

Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : Pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138. **(Disponible en ligne — la connexion au proxy est nécessaire)**

Paillé, P. (2006). *La méthodologie qualitative*. Paris : Armand Colin.

Patton, M. Q. (1990). *Qualitative evaluation and research methods* (2e Éd.). Thousand Oaks: Sage Publications.

Poupart, J., Groulx, L.— H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. P. (1998). *La recherche qualitative : Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal : Gaëtan Morin.

Méthodes quantitatives :

Black, T. R. (1999). *Doing quantitative research in the social sciences: An integrated approach to research design, measurement and statistics*. London: Sage Publications.

Tabachnik, B. G. et Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics* (5th Éd.). Boston: Pearson Education.

Méthodes mixtes :

Bryman, A. (2006). Integrating quantitative and qualitative research: How is it done? *Qualitative research*, 6(1), 97–113. **(Disponible en ligne — la connexion au proxy est nécessaire)**

Heap, V. et Waters, J. (2019). *Mixed methods in criminology*. Routledge. **(Disponible en ligne via les bibliothèques de l'UdeM)**

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement

n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

<https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf>

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>
- Aide à la persévérance scolaire de la Faculté de l'éducation permanente : <https://fep.umontreal.ca/etudier-a-la-fep/accompagnement-personnalise/>

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : clavardage.ti.umontreal.ca.

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) :<https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Veillez faire parvenir votre demande avec votre lettre de mesures d'accommodement émise par le BSESH au chargé de cours.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.